



PRÉFET DU NORD

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 04 septembre 2020

CORONAVIRUS

Le préfet arrête la fermeture des débits de boissons à minuit

Depuis plusieurs semaines, la circulation de la Covid-19 s'intensifie dans le département du Nord. Les « taux d'incidence » et de « positivité » ne cessent de croître. Cette évolution défavorable de la situation sanitaire, le taux d'incidence du département ayant brusquement grimpé à 46,5 soit 10 points d'augmentation en une semaine, est particulièrement importante dans la Métropole Européenne de Lille où le brassage de populations et les rassemblements sont propices à une diffusion rapide du virus. Sur la MEL, le taux d'incidence a, en effet, passé la barre des 65 pour 100 000 habitants.

Depuis la mi-août, un relâchement des comportements est observé notamment dans les secteurs festifs de la ville de Lille. Plus de 870 contrôles d'établissements ont donné lieu à 52 verbalisations pour non respect des consignes et 10 mises en demeure de se conformer aux règles. Faute de réaction 1 établissement a été fermé sur décision administrative ce jour et d'autres procédures sont en cours.

Ce jeudi 3 septembre, Michel Lalande, s'est rendu avec les forces de l'ordre, dans le quartier festif de Masséna-Solférino de Lille. Si le port du masque est majoritairement respecté, plusieurs irrégularités ont été constatées au regard notamment du respect de la capacité d'accueil des établissements et du respect des règles de distanciation.

Compte-tenu de l'urgence et de la nécessité de limiter tout comportement de nature à augmenter ou favoriser le risque de contagion, en particulier, en cette période de rentrée étudiante, Michel Lalande, préfet du Nord, a pris la décision, sans attendre et en vertu de ses pouvoirs de police, d'imposer une fermeture plus précoce des débits de boissons.

Par conséquent, sont fermés, sur le territoire de la commune de Lille, pour la soirée du samedi 5 septembre 2020 de 24h00 à 06h00, les établissements suivants :

- les restaurants, débits de boissons et établissements assimilés : établissements de type snack et salons de thé, et plus généralement les établissements recevant du public du type N ;
- les établissements de vente sur place ou à emporter d'alcool ou d'aliments à consommer

Préfecture du Nord

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur CS 20003

59 039 LILLE Cedex



nord.gouv.fr
hauts-de-france.gouv.fr



[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)



[prefet59](https://twitter.com/prefet59)



[linkedin.com/company/prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)

immédiatement,
- les commerces d'alimentation générale.

Ces constats préoccupants d'attroupements de consommateurs pourraient imposer, dans les jours à venir, de nouvelles mesures de précaution. Le préfet tient, par conséquent, à rappeler que nous devons garder à l'esprit que le risque épidémique perdurera encore plusieurs semaines, plusieurs mois sans doute. Il nous faut donc concilier, partout, le maintien de la vie économique et sociale à l'impératif de vigilance pour éviter collectivement le reconfinement.

Préfecture du Nord

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur CS 20003
59 039 LILLE Cedex



nord.gouv.fr
hauts-de-france.gouv.fr



[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)



[prefet59](https://twitter.com/prefet59)



[linkedin.com/company/prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)